

Les Inscriptions

Les dossiers d'inscription sont à retirer sur place ou envoyés par e-mail sur demande.

PRÉREQUIS

- Soit être titulaire d'un diplôme de niveau 4 du champ de l'animation, enregistré au RNCP,
- Soit être titulaire d'un diplôme de niveau 5 enregistré au RNCP,
- Soit attester d'un niveau de formation correspondant à un niveau 4 et se prévaloir d'une expérience d'animation de six mois,
- Soit justifier de 24 mois d'activités professionnelles ou bénévoles correspondant à 1600 heures minimum.

ÉPREUVES DE SÉLECTION

- Écrit composé d'une analyse de texte et d'une étude de cas imposée d'une durée de 4 heures permettant de vérifier les capacités de synthèse, d'analyse, de rédaction, d'abstraction et de créativité,
- Entretien oral d'une durée de 30 à 45 mn.

DISPENSES ET ÉQUIVALENCES

Nous consulter.
Les personnes reçues bénéficient d'un positionnement permettant de mettre en place un parcours individuel de formation.

CONDITIONS FINANCIÈRES

Possibilité d'échelonnement du coût de la formation sur la totalité de la durée du parcours de formation (sans surcoût). Nous proposons une étude personnalisée concernant le financement de votre formation (Pôle Emploi, Conseil Régional, Opérateurs de Compétences, Compte Personnel de Formation (CPF), CPF de transition professionnelle, ...).



CONTACT

SPE FORMATION

6 rue de la Pantarelle
12000 Rodez

05 65 68 30 13

Email : contact@spe-formation.com

www.spe-formation.com

DE JEPS

DIPLÔME D'ÉTAT DE LA
JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION
POPULAIRE ET DU SPORT

DEVENEZ
ANIMATEUR COORDONNATEUR
AGENT DE DÉVELOPPEMENT

Dans les domaines de l'animation et du sport

Spécialité :
Animation Socio-Educative
ou Culturelle

Mention : Développement de Projets,
Territoires et Réseaux (DEJEPS DPTR)



Le Métier

La spécialité du DEJEPS Animation Socio-Éducative ou Culturelle confère à son titulaire les compétences de conception d'un projet d'action dans le cadre des objectifs de l'organisation, de coordination de mise en œuvre d'un projet d'action, de conduite des démarches pédagogiques et des actions de formation.

Le Diplôme



Diplôme de niveau 5 reconnu par le Ministère des Sports permettant à son titulaire d'être animateur-coordonnateur, animateur de réseau, coordonnateur d'activités, responsable d'animation, agent de développement de la vie associative, responsable de secteur, animateur socio-éducatif, adjoint de direction, coordonnateur de projet ...

Les activités s'exercent dans le cadre d'associations de jeunesse, d'éducation populaire ou de sport, de collectivités publiques, de regroupements intercommunaux, du secteur médico-social, d'entreprises du secteur marchand ou de l'économie sociale et solidaire, ...

La Formation

La formation respecte le principe de l'alternance avec 714 heures de formation en centre et 1260 heures en entreprise. Le rythme s'adapte aux employeurs : les mercredis et vacances scolaires faisant partis de l'alternance. Elle se déroulera dans les locaux de SPE Formation à Rodez.

Le Contenu

UNITÉS CAPITALISABLES TRANSVERSALES

UC1 : CONCEVOIR UN PROJET D'ACTION

- Analyser les enjeux du contexte socio-professionnel.
- Formaliser les éléments d'un projet d'action.
- Définir les moyens nécessaires à la mise en œuvre du projet d'action.

UC2 : COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE D'UN PROJET D'ACTION

- Animer une équipe de travail.
- Promouvoir les actions programmées.
- Gérer la logistique des programmes d'action.
- Animer la démarche qualité.

UNITÉS CAPITALISABLES DE MENTION

UC3 : CONDUIRE DES DÉMARCHES PÉDAGOGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE SOCIO-ÉDUCATIVE

- Définir les cadres de ses interventions pédagogiques.
- Conduire des interventions pédagogiques au moyen d'un support d'activité pour lequel il est compétent.
- Encadrer un groupe dans le cadre de ses interventions pédagogiques.
- Evaluer les interventions pédagogiques conduites.
- Conduire des actions de formation.

UC4 : ANIMER EN SÉCURITÉ DANS LE CHAMP D'ACTIVITÉ

- Mobiliser les ressources techniques propres au champ d'activité.
- Réaliser les gestes professionnels relatifs au champ d'activité.
- Anticiper les risques juridiques et techniques dans le champ d'activité.



La Mention

DEVELOPPEMENT DE PROJETS, TERRITOIRES ET RESEAUX DANS LES DOMAINES DE L'ANIMATION ET DU SPORT

- Piloter la mise en œuvre de projets d'animation dans le cadre des valeurs de l'éducation populaire, de l'animation, et du sport.
- Soutenir le travail de l'équipe.
- Organiser le travail partenarial.
- Mettre en œuvre des démarches participatives d'éducation populaire.
- Accompagner l'implication des bénévoles.
- Organiser la mobilisation des moyens.
- Conduire des interventions de formation au sein de son équipe.

Le Calendrier



ÉPREUVES DE SÉLECTION

Septembre

FORMATION

Formation sur 15 mois : d'octobre à décembre (n+1)